



## Ouverture d'une entreprise apres une comdanation

-----  
Par Visiteur

Bonjour

Je voulais savoir si je peux être gérant d'une EURL que je compte ouvrir alors que j'étais condamné le 06 décembre 2001 à 8 mois avec sursis pour faux et usage de faux (c'était dans une autre affaire qui n'a rien avoir avec le monde de l'entreprise).

Cordialemen,

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Je voulais savoir si je peux être gérant d'une EURL que je compte ouvrir alors que j'étais condamné le 06 décembre 2001 à 8 mois avec sursis pour faux et usage de faux (c'était dans une autre affaire qui n'a rien avoir avec le monde de l'entreprise).

Si le tribunal n'a prononcé aucune interdiction de gérer à votre encontre, vous pouvez tout à fait devenir gérant d'une SARL.

Très cordialement,

Je reste à votre entière disposition.